



Certificat de Performance Énergétique (PEB)
Bâtiment résidentiel existant

Numéro : 20180522023552
Établi le : 22/05/2018
Validité maximale : 22/05/2028



Logement certifié

Rue : Place Edmond Gilles n° : 24 boîte : 8

CP : 6042 Localité : Lodelinsart

Certifié comme : **Appartement**

Date de construction : 1972

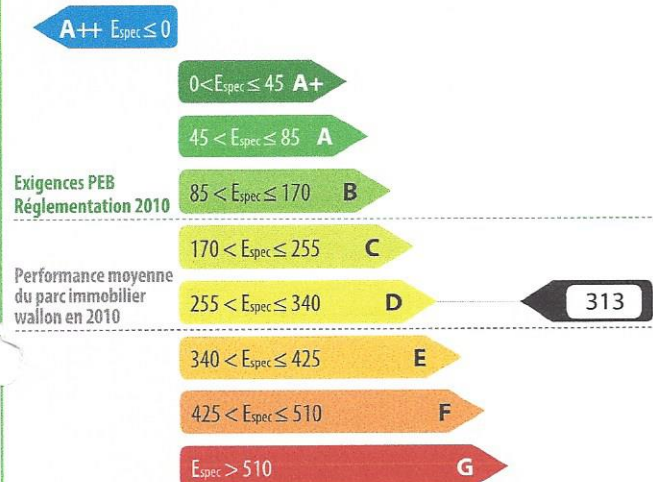


Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de **34 903 kWh/an**

Surface de plancher chauffé : **111 m²**

Consommation spécifique d'énergie primaire : **313 kWh/m².an**



Indicateurs spécifiques

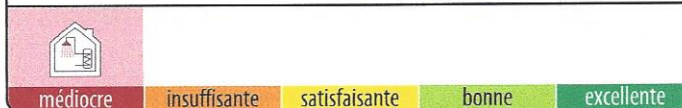
Besoins en chaleur du logement



Performance des installations de chauffage



Performance des installations d'eau chaude sanitaire



Système de ventilation



Utilisation d'énergies renouvelables



Certificateur agréé n° CERTIF-P2-00801

Nom / Prénom : BERTULOT Arnaud

Adresse : Rue des Champs du Calvaire

n° : 84

CP : 7110 Localité : HOUDENG-AIMERIES

Pays : Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 23-oct.-2014. Version du logiciel de calcul 2.2.5.

Date : 22/05/2018

Signature :

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be